



agir et débattre !...

Les 19 et 20 Mars, nous avons tenu des Assises Nationales des Elus d'une qualité exceptionnelle.

Des élus UNEF venus de toutes les Universités ont discuté pendant deux jours des propositions du syndicat pour la nouvelle loi d'orientation.

Ces Assises constituent un temps fort des débats que nous menons avec les étudiants depuis le début de l'année. Ils donnent naissance aujourd'hui à des propositions qui peuvent imprégner la nouvelle loi d'orientation ; prises en compte, elles sont la garantie de la défense des intérêts des étudiants.

Les débats pléniers, les commissions d'un très haut niveau revendicatif, ont permis à tous de saisir, comment UER par UER, fac par fac, nous pouvions faire débattre et agir les étudiants sur nos propositions, et qu'elles deviennent des exigences pour tous.

Pour telle élue de Lille, acquérir une formation professionnelle dans son UER ; c'est tout de suite lancer une pétition pour gagner la création d'une U.V. spécialisée, organiser dès maintenant des visites d'étudiants dans une entreprise.

Ailleurs, combattre la sélection sociale, gagner les étudiants à se battre pour demander l'augmentation des bourses ; c'est tout de suite, dans l'amphi, avec l'élue, faire remplir des dossiers de demandes, faire signer une pétition, organiser des délégations auprès du rectorat.

NI UN DEBAT DE SPECIALISTES, NI UN DEBAT ABSTRAIT.

Nous pouvons organiser des débats dans les UER autour de nos propositions, en partant des préoccupations de chaque amphi, faire des expositions s'appuyant sur nos travaux, tenir des tables pour discuter avec les étudiants.

Mais aussi, lancer l'action tout de suite pour résoudre le problème de l'amphi qui touche les étudiants - en créant la commission du groupe d'étude, en syndiquant les étudiants - c'est la garantie de l'efficacité, c'est déjà changer le climat de l'amphi, le comportement des étudiants qui décident de se rassembler pour agir, intervenir sur leurs conditions de vie et d'études.

Nous tous, élus de la Solidarité, nous pouvons faire de ce 3^e trimestre, un moment fort de débats, d'action et de renforcement de l'UNEF.

débats - luttes - débats - luttes -

LES ASSISES NATIONALES ONT LANCÉ UN APPEL AU DÉBAT ET À L'ACTION À TOUS LES ÉTUDIANTS. EN UNE SEMAINE, BEAUCOUP D'U.E.R. ONT VU LEUR CLIMAT CHANGER. NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE. AMPLIFIONS CE MOUVEMENT.

à RENNES : la déléguée E.P.S. aux Assises a décidé de lancer le débat dans son UEREPS. Le G.E. a organisé une heure de grève pour pouvoir organiser un débat rassemblant 100 étudiants. Des commissions ont été créées : relations extérieures - budget de l'UER - quelle maîtrise - coordination nationale des EPS - *Une seule adhésion réalisée.* Il faut veiller à en faire plus.

à TOULOUSE : 5 000 pétitions signées, 100 étudiants en manifestation pour exiger le 1/2 tarif sur les transports en commun. *8 adhésions réalisées.* La réponse sur la question des transports dans 15 jours.

à TOLBIAC : Un débat est organisé dans l'amphi sur nos propositions concernant la loi d'orientation. *2 adhésions réalisées.*

à PARIS XIII : en licence de psycho, l'élU UNEF organise un débat sur la formation professionnelle. *2 adhésions réalisées.*

à l'I.U.T. de SAINT-DENIS : Une journée entière est consacrée à des débats en A.G. pour débattre de nos propositions. 200 étudiants y participent.

à RENNES : en Sciences, le G.E. engage la bataille sur l'anonymat des copies. Plus de 500 pétitions, deux délégations à la direction de l'UER qui refuse de nous recevoir. Une autre est organisée au Conseil. *2 adhésions sont réalisées.* On peut faire plus. Notons au passage que l'UID, voyant la tournure des événements a décidé de s'occuper de la Pologne !

à NANCY : Nos élus en psycho-socio font reculer les dates limites d'inscription aux examens par une délégation puisque 50 étudiants n'avaient pu s'inscrire. 47 sont d'ores et déjà inscrits ...On continue. *2 adhésions réalisées.* Il est urgent de faire beaucoup plus.

à BORDEAUX : Nos élus en Sciences font signer des pétitions pour l'anonymat des copies. Une commission formation, une commission anonymat des copies ont été créées. *Depuis le début de l'action, 10 adhésions réalisées.*

à LIMOGES : Nos élus éditent un 4 pages et organisent un débat en Médecine sur nos propositions. *2 adhésions réalisées.*

à PERPIGNAN : l'UER de Lettres et Sciences Humaines connaît un trou énorme dans le budget : on passe de 57 F par étudiant à 18 F. ! Nos élus font refuser le budget et engagent l'action sous forme de pétitions, conférence de presse. *Aucune nouvelle sur les adhésions.* On dort Perpignan ?

à TOLBIAC : Nos élus en Histoire engagent l'action sur le budget en faisant signer des pétitions en engageant également le débat sur la loi d'orientation. *Aucune adhésion.* Il faut vite revoir.

à PARIS X : Nos élus font signer une pétition pour la création d'un poste de bibliothécaire. 500 signatures obtenues. *Une adhésion réalisée.*

à LYON II : Nos élus réunissent 60 étudiants en Sciences-Eco sur la question des règlements d'examens. Il font ensuite le tour des amphis pour faire voter nos propositions. La très grande majorité des étudiants soutient ces propositions. *Aucune adhésion réalisée.* Il faut réagir !

1^{er} CYCLE.

La question du 1er cycle universitaire, est au centre du débat sur la nouvelle loi d'orientation. En effet, le premier cycle détermine l'ensemble de l'Université de par le nombre d'étudiants qu'il accueille, leurs origines, la manière dont il les forme. Du rapport SCHWARTZ à la commission JEANTET en passant par la conférence des Présidents d'Université et le Ministère, la question du premier cycle est considérée comme fondamentale, mais traitée de manière différente.

Sur l'ensemble de la loi d'orientation, mais peut être plus encore sur le 1er cycle, rien de précis, de concret n'est avancé officiellement, mais voici quelques idées : la présélection à l'entrée de l'Université, comme le proposait le rapport SCHWARTZ, ne semble pas être retenue. La commission JEANTET proposerait une première année d'orientation, tronc commun. Le Ministère lui, propose plutôt un premier cycle (2 ans) de "démocratisation, d'observation", toujours en tronc commun, après lequel les étudiants (sélectionnés comment ?) se dirigeraient vers des seconds cycles plus spécialisés, comprenant une formation professionnelle.

Avant de discuter de ces idées, de faire nos propositions, la commission a d'abord essayé de mieux cerner ce qu'était aujourd'hui le 1er cycle, le rôle qu'il jouait ; trois idées peuvent le caractériser :

- Un premier cycle parking-garderie, où s'entassent la grande majorité des étudiants, "subissant" un enseignement démodé, sclérosé, utilisant rarement des moyens pédagogiques nouveaux, délaissé par une partie des enseignants, sans crédits ... de plus, cet enseignement est totalement coupé du vécu antérieur des étudiants, de leurs aspirations. Tout ceci démultiplié par la sélection sociale, provoque des taux d'échecs, d'abandons considérables, un désintéressement des étudiants qui restent quant à leurs études, leur formation, leur avenir.
- Le premier cycle est le lieu où s'opère de manière déterminante la sélection sociale. En effet, les étudiants les plus défavorisés qui se retrouvent transplantés dans un milieu totalement nouveau, devraient bénéficier d'un apport tant financier (aide

sociale) que pédagogique qui aujourd'hui fait cruellement défaut, pour permettre une meilleure prise en compte de leurs aspirations et de leur vécu par l'Université. C'est en effet en premier cycle que se fait sentir le plus crûment le petit nombre de bourses, leur faible taux, l'insuffisance de l'aide sociale indirecte. Mais la sélection sociale se véhicule aussi par un enseignement, une pédagogie inadaptés à ce qu'attendent, ou ont besoin, de nombreux étudiants.

- Le premier cycle, s'est aussi traduit ces dernières années par l'exclusion des bacheliers techniques, d'abord des DEUG, puis maintenant des IUT.

Ce processus coordonné d'exclusion de l'Université, d'une bonne partie des bacheliers est non seulement un gâchis phénoménal, mais mutile l'enseignement universitaire en le privant de ce que pourraient y apporter tous ces étudiants.

» Après avoir vu ce qu'était aujourd'hui le 1er cycle, revenons maintenant, forts de notre expérience, discuter des propositions qui sont faites :

- Le tronc commun : l'expérience l'a montré, loin de réduire les inégalités sociales les accroît ; car un tronc commun c'est la négation des aspirations diverses des étudiants, de leurs méthodes de travail différentes, de leurs besoins en encadrement, en pédagogie différents. Et, entassant les étudiants, va à l'encontre d'une meilleure prise en compte de la spécificité de chacun d'entre-nous, d'autant plus si les moyens et les méthodes pédagogiques restent les mêmes.
- Il en va de même pour l'année d'orientation, d'observation, d'initiation, car c'est retarder d'autant l'acquisition d'une formation tant générale que professionnelle, et aggraver les difficultés financières, donc décourager les étudiants.
- Quant à la "démocratisation" elle ne peut pas se concevoir uniquement en 1er cycle, puisque la sélection sociale continue après (Cf. % de fils d'ouvriers en 1er, 2è, 3è cycle). De plus la démocratisation ne peut pas être dissociée d'une profonde réforme de l'enseignement suivi (formation professionnelle, pédagogie nouvelle, enca-

drement plus développé...), enseignement adapté au salariat...

» Ceci étant posé, quelles propositions pouvons-nous faire pour la nouvelle loi d'orientation

- Le premier cycle doit dès le début allier formation professionnelle, générale et par la recherche. C'est en effet la garantie d'études formatrices correspondant aux besoins et aux aspirations des étudiants.
- Il nous faut réfléchir (pour le 1er cycle, comme pour le reste du cursus), non pas en terme de diplôme à décrocher, mais en terme de formation à acquérir. Cela rend inutile le débat autour du diplôme terminal ou pas, et ceci d'autant plus que la formation continue doit se développer, et que les étudiants possédant un diplôme dit "terminal" cherchent de plus en plus à poursuivre leurs études.
- Ce qu'il faut pour le premier cycle, ce sont des enseignements différenciés, adaptés, tenant compte des aspirations de chacun, mais aussi du bagage acquis antérieurement. Une pédagogie différenciée, c'est la valorisation de l'individu à partir d'un bagage acquis, c'est l'affirmation d'un véritable droit à la différence. Il ne s'agit pas de concevoir un enseignement spécifique pour chaque étudiant, mais des voies différentes et complémentaires pour aboutir à la même qualification. Ceci peut se réaliser autour de trois modules :
- Des modèles à pédagogie variable. En effet une même discipline peut être maîtrisée de façon différente en partant des connaissances acquises des étudiants plutôt pratiques ou théoriques, plutôt d'observation que d'expérimentation.
- Des modules communs (TP, visite sur le terrain...) qui permettraient l'échange d'expériences, d'acquis, de tirer profit de la formation de l'autre. Ces échanges ne pourront pleinement se concrétiser qu'en utilisant des moyens pédagogiques appropriés (encadrement...).
- Des modules différents, permettant de perfectionner l'acquis individuel, tout en concourant à la formation générale.

Ces idées qu'il nous faut approfondir en les confrontant avec notre expérience, en les discutant avec les étudiants, dans les conseils peuvent transformer considérablement l'Université. Des expériences ont été tentées dans de nombreuses facs, il faut les analyser, les discuter, les faire connaître.

Des expériences ont été tentées dans de nombreuses facs, il faut les analyser, les discuter, les faire connaître.

MAIS, SI NOUS NE VOULONS PAS QUE NOS PROPOSITIONS RESTENT LETTRE-MORTE, IL FAUT TOUT DE SUITE Y ASSOCIER LES ETUDIANTS.

- En discutant de la nouvelle loi d'orientation, à notre manière, sur nos propositions, - quelle formation - pour qui - comment - et ne pas se laisser enfermer dans des débats stériles,
- En intervenant tout de suite sur les questions des examens, car laisser passer des saccages, des exams mal préparés, des taux d'échecs considérables, ce n'est pas se donner tous les moyens d'intéresser les étudiants à la nouvelle loi d'orientation.

Alors, à nos annales, nos polys, nos groupes de travail de révision, à nos permanences d'élus.

» Cette année plus que jamais, les nouveaux étudiants, comme les anciens auront besoin de leurs élus pour les accueillir sur les chaînes d'inscription. En effet, avec la nouvelle loi d'orientation, des questions, des problèmes surgissent. Alors, dès maintenant préparons : interventions dans les lycées, retrait de dossier, inscriptions, inscriptions pédagogiques.

» ACCUEILLIR LES ETUDIANTS, LES ORGANISER, LA RENTREE PROCHAINE VA ETRE UN ENJEU A NE PAS RATER.



FORMATION CONTINUE.

L'une des missions que nous avons fixée pour l'Université : "se placer au coeur de la formation sociale, contribuer au brassage des différentes catégories sociales, en d'autres termes, permettre la mise en valeur individuelle et collective".

Il nous faut d'abord constater que la sélection sociale qui frappe les jeunes tout au long de leur période scolaire est complétée par la ségrégation sociale qui sévit à l'encontre de millions de travailleurs auxquels l'Enseignement Supérieur est fermé.

Alors que la formation continue est un droit gagné par eux en 1971, il est largement contesté par les employeurs qui s'efforcent de lui substituer une formation patronale, utilitaire et idéologiquement conforme au critère de profit.

Droit d'autant plus contesté que l'Université n'a pas eu la volonté ni les moyens de développer la formation continue. Dans cette mesure, celle-ci est devenue un marché que se partagent des instituts et d'autres écoles privées qui visent avant tout le rapport financier.

Notre pays a pourtant besoin de nombreux travailleurs qualifiés, maîtrisant les sciences et les techniques, leur avancée, sachant gérer leur entreprise pour participer à ses choix.

Et depuis le 10 Mai, c'est un problème crucial dont la solution constitue une des clés de la réussite du changement.

Le gouvernement a inscrit sa politique générale dans le sens de la croissance économique du développement des productions nationales ; c'est ce qui lui fait dire qu'il faut pour l'an 2 000, 20 millions de travailleurs qualifiés en France.

20 millions de travailleurs qui pensent et maîtrisent les gestes que chaque jour ils accomplissent, dans leur exécution et leur finalité.

Pour la réussite du changement, il faut la participation active et consciente des forces sociales.

Le changement impose aussi que l'Université prenne en charge la formation continue. Sa réussite serait compromise si cette activité restait aux mains du privé.

Enfin, pour combler le fossé que chacun constate entre les missions traditionnellement assumées par l'Université et les besoins du pays, permettre à l'Université de prendre en compte les exigences, les aspirations, l'apport original des forces motrices de ce pays est essentiel.

Voilà qui permettra à l'Université et ses personnels, de cesser de tourner en rond, de devenir une institution ouverte aux réalités socio-économiques, développant et valorisant les richesses humaines individuelles et collectives.

C'est dans ce cadre qu'il faut, l'Université prenant en charge la mission de formation continue, permettre aux millions de travailleurs de suivre une formation supérieure.

NOS PROPOSITIONS :

Nous pouvons, à notre niveau contribuer au développement de la formation continue à l'Université. En agissant en particulier pour que les propositions qui suivent soient mises en oeuvre.

- 1 - *Augmentation des crédits pour l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université*
- 2 - *Mise en place de commissions intersyndicales et auprès du Conseil d'Université pour défricher les besoins en formation continue et mener les actions nécessaires.*
- 3 - *Que chaque type de formation dispose d'un système de recyclage permanent destiné à assurer la revalorisation des connaissances durant la vie professionnelle.*

4 - Développer à l'intérieur de l'Université les domaines de la formation continue actuellement sous contrôle privé. En particulier pour les secteurs médical et paramédical.

Il faut par un dialogue entre les organisations des travailleurs, les pouvoirs publics et les Universités, évaluer les besoins en formation et à la suite, conclure des contrats pour des actions de formation continue.

Le contenu des formations doit être élaboré en commun par les équipes pédagogiques et les représentants des travailleurs.

Au terme de l'action de formation continue, la qualification, le diplôme obtenus par les stagiaires doivent être reconnus dans les conventions collectives et se traduire lors de la réinsertion professionnelle par une progression de la rémunération et des responsabilités.

Les moyens financiers de la formation continue doivent provenir, pour l'essentiel des cotisations patronales. Nous faisons nôtre à ce sujet, la revendication de la CGT qui réclame que cette cotisation passe de 1,1 à 2 % de la masse salariale.

Ces fonds doivent demeurer à l'intérieur des entreprises afin que le comité d'entreprise puisse contrôler leur utilisation.

Pour répondre aux besoins de travailleurs qualifiés dont le pays a un besoin urgent, nous proposons de porter à 2 % le nombre des employés qui dans chaque entreprise pourront bénéficier simultanément de leur droit à la formation continue contre 1 % aujourd'hui.

Deux questions encore sont soulevées par la prise en charge par l'Université de la formation continue :

- quel corps enseignant pour cette mission ,
- quel lien entre formation initiale et formation continue ?

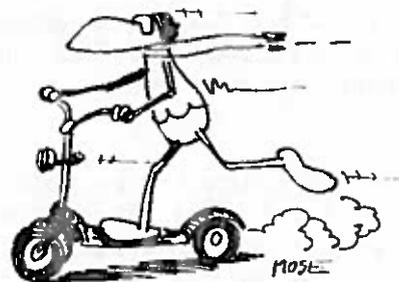
Sur la première question : nous ne pensons pas qu'il faut créer un corps de spécialistes de la formation continue. Par exemple, pas de sous-enseignants issus notamment du secondaire pour cette tâche.

Nous pensons que les mêmes professeurs qui aujourd'hui font de la recherche et enseignent doivent prendre part aux actions de formation continue. leurs compétences doivent être utilisées.

Pour ce qui est du lien avec la formation initiale : compte-tenu de notre exigence visant une véritable formation professionnelle, on pourrait regrouper les jeunes en formation initiale et les travailleurs en formation continue dans des U.V. communes.

Faire jouer, à chaque travailleur en formation continue un rôle dans la formation professionnelle des étudiants, chaque travailleur pouvant par exemple parrainer deux étudiants en 1er ou 2è cycle dans le cadre de leur présence dans son entreprise.

Enfin, offrir des possibilités aux travailleurs qui en font la demande de réintégrer un cursus classique.



STATUT SOCIAL DE L'ETUDIANT

Le statut social de l'étudiant, c'est relativement nouveau pour l'UNEF. Les attaques portées à l'Université à l'époque des précédents gouvernements, le poids de la crise pesant sur les étudiants, l'image des étudiants dans la société - l'étudiant ne sert à rien, à la limite il sera utile une fois finie sa vie à l'Université - la marginalisation de l'Université : tout cela nous a conduit à peu réfléchir sur cette question, et pour répondre à la situation urgente à réfléchir sur la Solidarité Etudiante.

Aujourd'hui, forts de l'expérience de la Solidarité Etudiante et, du fait de la discussion sur la nouvelle loi d'orientation, nous avons entamé la réflexion.

LE CADRE DE CETTE REFLEXION EST CELUI-CI :
l'étudiant n'est ni un usager, ni un consommateur, c'est un "cadre" en formation, il a un rôle dans la société dès maintenant et non pas après son passage à l'Université. Cela veut dire qu'il a des droits mais aussi des devoirs.

QUELQUES LIGNES DE REFLEXION QUE LA COMMISSION A DEGAGEES LORS DES ASSISES NATIONALES :

» Disparité entre les différents secteurs d'étude.

En Santé et en Eco, la prise en compte de ces problèmes par les étudiants n'est pas la même. Formuler des propositions précises dans chaque secteur permet de mieux les prendre en compte, cela provoque en même temps un "effet d'entraînement".

» Rapport avec la formation professionnelle.

La question du statut social est plus large que celle de la formation professionnelle :

- Considérer que les étudiants sont utiles donc leur prise en compte par les collectivités locales, les C.E., les syndicats, etc, ce dès le premier cycle.
- De la part des étudiants, considérer leurs devoirs : ils sont investis d'une responsabilité par rapport à la société ; leur rôle se place par rapport au développement du pays.

Ainsi, le stage a deux aspects :

- Formation : formation à un métier, prise en compte des réalités du monde du travail, des entreprises,
- Prendre part au fonctionnement de la société : le stage peut et doit être utile tout de suite à la société (par ex. en Eco, participer avec le C.E. à l'évaluation des besoins en emploi; en histoire à la commission locale d'histoire de la ville etc...)

» Place de l'étudiant dans l'Université-même : reconnaître le rôle social des étudiants cela implique qu'ils en aient à l'Université et donc toute leur place dans la direction de celle-ci.

» Sélection sociale :

- Aide sociale : c'est la totalité du pays qui investit dans l'Université (ce n'est pas un coût) en retour chaque catégorie sociale doit y avoir accès.
- Le rôle des enfants des couches sociales les plus hautes (patrons...) est aujourd'hui démesuré : dans ces conditions il doit y avoir revalorisation de celui des enfants d'ouvriers, d'agriculteurs ...

LA COMMISSION A DEGAGE PLUSIEURS LIGNES D'ACTION pour gagner sa prise en compte en tant que telle dans la nouvelle loi d'orientation :

- Débat public dans l'amphi organisé par l'UER avec diffusion par l'UER d'un matériel avec nos propositions,
- Commission du groupe d'étude puis de l'UER "relation avec l'environnement social" organisant des sorties à l'entreprise, ex : visite d'ateliers, d'O.S. puis d'ateliers avec des machines-outils - comparaison, réflexion sur la division du travail, la robotisation ...
- Commission du groupe d'étude puis de l'UER "stages" : qui prospecte auprès des collectivités locales et qui gagne leur démarche de faire appel aux étudiants et organise le stage en lui donnant un aspect double : formation/utilité envers la société.

FORMATION PROFESSIONNELLE.

Les étudiants de 82 sont les futurs cadres, au sens large, de l'an 2 000.

Cela pose en grand la question de leur formation et du rôle de l'Université vis-à-vis de celle-ci.

La période actuelle est marquée par des progrès considérables des sciences et des techniques, des mutations sociales, industrielles, profondes, des besoins qualitativement, quantitativement nouveaux pour la population.

Le rôle de l'Université est donc avant tout de former à un métier, un de ceux qui permettront l'avancé du progrès, la poursuite du développement du pays. C'est une fonction incontournable de l'Université.

Il n'est plus possible, comme en histoire que 40 % des lères années se destinent à autre chose que l'enseignement et que dans le même temps rien ne soit prévu à la fac pour qu'ils y parviennent.

Il n'est plus possible que des besoins existent au niveau de la région, du pays et que l'Université ne joue pas tout son rôle pour y répondre.

C'est du gâchis économique et humain.

Le problème de la formation professionnelle est posé autant par rapport aux étudiants que par rapport à l'Université.

Beaucoup trop d'étudiants abandonnent, et notamment en 1er cycle, car ils ne "voient" pas à quoi correspondent leurs études dans la vie.

Ainsi beaucoup d'enfants de travailleurs veulent aller en IUT alors que le salariat y est impossible. cela pose en grand la question du manque de formation professionnelle dès la lère année, manque qui ne fait qu'accroître la sélection sociale.

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE ALLIÉE À UNE FORMATION SCIENTIFIQUE DE HAUT NIVEAU

NIVEAU : c'est la condition pour que les étudiants soient plus motivés, qu'ils s'accrochent à leurs études. Cet apport à la formation modifie le comportement des étudiants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université :

un étudiant comprend mieux à quoi servent ses études quand il connaît le milieu dans lequel cela va se faire. Il est plus exigeant y compris vis-à-vis de sa formation "théorique".

ÉTUDIER POUR UN MÉTIER : REFUSER LA FATALITÉ DU CHÔMAGE, DE L'EMPLOI PRÉ-

CAIRE. Quand la question d'étudier pour un métier est posée, celle de l'emploi, des débouchés vient naturellement. Au 67^e Congrès de l'UNEF, nous disions : il faut refuser la fatalité du chômage, de l'emploi précaire.

Se battre pour une formation professionnelle fait partie intégrante de la bataille pour l'emploi. Un étudiant n'étudie pas pour un métier si sa seule perspective c'est le chômage.

Au 67^e Congrès de l'UNEF, nous disions : les étudiants doivent être partie-prenante des luttes des travailleurs, de la population pour l'emploi.

Avoir une formation ouverte sur la vie, en lien avec le milieu professionnel, avec la région, c'est la garantie pour que les étudiants soient partie-prenante de la lutte pour l'emploi.

QUand les étudiants d'un amphi comprennent le rôle social qu'ils vont avoir, ils ne sont pas indifférents quand une usine risque de fermer ou qu'un plan de développement est proposé car c'est leur futur emploi qui est en jeu. Quand les étudiants comprennent la place qu'ils vont avoir, les problèmes qu'ils vont rencontrer, non seulement ils comprennent la lutte des travailleurs pour la réduction du temps de travail sans réduction de salaire, mais en plus ils en sont partie-prenante.

QUELLE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

D'abord ce que nous voulons ce n'est pas une formation sous la coupe du patronat, bien au contraire : une formation professionnelle large, c'est-à-dire qui nous permette de répondre à toutes les questions qui se poseront dans notre vie professionnelle, non des recettes; mais la possibilité d'utiliser toutes nos connaissances dans la vie : des stages formateurs, indemnisés, rémunérés,

où les étudiants, les profs, les travailleurs auraient un contrôle. Pas des stages au rabais "agence d'intérim".

... Cela, c'est être à l'offensive.

Car si la formation professionnelle ne va pas résoudre le problème de l'emploi, l'argument "il vous faut une formation sur le tas" est un motif de sous-qualification.

Avoir une formation professionnelle alliée à la formation scientifique de haut niveau, c'est être à l'offensive pour l'emploi, la reconnaissance de nos diplômes.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE, SOUS QUELLE FORME ?

A l'intérieur de la fac :

1) Changer les cours : qu'ils soient plus en lien avec la vie.

Il n'est plus possible que des cours comme la physique en 1ère année de biologie soient enseignés - coupés de toute réalité, ils faut que ces cours intègrent des exemples d'application.

2) Des U.V. spécialisées ; par exemple :

- . des U.V. de pédagogie pour ceux qui veulent être profs,
- . des U.V. d'architecture pour ceux qui veulent l'être ; d'informatique en éco,
- . des U.V. dès le DEUG (matériel de labo..)

3) Organiser des conférences : connaître le milieu professionnel.

4) Organiser des sorties à l'extérieur : permettre à des étudiants de mécanique d'avoir un contact avec le milieu dans lequel ils vont travailler, c'est modifier leurs attitudes par rapport à leur formation, les rendre plus exigeants. Et c'est faisable tout de suite, en prenant contact avec les sections syndicales.

POUR REMPLIR CE ROLE, L'UNIVERSITE DOIT, FINANCIEREMENT, EN AVOIR LES MOYENS.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE À L'EXTÉRIEUR.

Il faut être audacieux, aller de l'avant, par des stages (sous contrôle de l'Université, des travailleurs) des visites, des travaux l'été..

A - Les nationalisations sont aujourd'hui une réalité et elles peuvent être à l'Université ce que sont les CHU aux facs de médecine.

Ainsi, Rhône-Poulenc pourrait employer, former des étudiants qui sont en chimie.

Et pour cela, c'est groupe d'étude par groupe d'étude qu'il faut prendre les contacts et mener l'action syndicale.

B - Dans le même ordre d'idée, les collectivités locales peuvent jouer un grand rôle.

Pour des étudiants d'AES, il serait bien d'avoir des stages dans ces collectivités (déjà les étudiants en IUT de gestion à Lille ont gagné le droit de remplir des feuilles d'impôt dans les mairies).

C - Relancer les services liaison Université-entreprises dans les facs, en y prenant toute notre place et en y faisant passer notre réflexion et avancer nos propositions.

*

L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN EST EN JEU
AUJOURD'HUI,

... ALORS, À NOS GROUPES D'ÉTUDE,
À NOS COMMISSIONS,
ET, BON TRAVAIL !



QUELLES STRUCTURES POUR CETTE NOUVELLE LOI ?

TOUT D'ABORD, QUELQUES PRECISIONS SUR NOTRE DEMARCHE :

DEMOCRATIE : C'est un des domaines qui a le plus souffert de la politique précédente. Développer la démocratie, c'est une condition pour transformer l'Université. C'est à la fois le but et le moyen d'y parvenir. La démocratie est inséparable de l'efficacité.

PARTICIPATION : Ce n'est pas une "intégration" de l'étudiant mais bien le moyen de le reconnaître comme un citoyen à part entière. C'est le moyen d'aller vers l'autogestion en permettant qu'à chaque moment, que sur chaque problème, les étudiants participent à toutes les décisions.

PLANIFICATION - REGIONALISATION - AUTONOMIE

. Donner un cadre national à la gestion de l'enseignement supérieur est nécessaire pour lui donner une cohérence, permettant la mise en valeur de tous les domaines de l'enseignement. C'est une nécessité pour éviter les disparités régionales sans nier les spécificités. C'est le cadre national qui fournit des garanties nationales pour toutes les catégories de l'Université et notamment les étudiants (reconnaissance de la valeur nationale des diplômes, des droits des étudiants ...). Ce cadre national évite la mise en place d'Universités concurrentielles.

. Ce cadre national doit s'accompagner d'un cadre régional allant dans le sens de la réforme de décentralisation. Ce cadre régional permet l'adéquation entre l'Université et la région, assurant leur développement mutuel. La région est aujourd'hui un niveau essentiel pour l'expression des besoins régionaux et des besoins d'ordre national s'exprimant au niveau des séjours.

. L'autonomie des Universités doit s'exercer à la fois dans le cadre régional et le cadre national. Cela n'est en rien un contradiction mais nécessite d'en finir avec l'autoritarisme. Une

réelle autonomie ne peut s'exercer que dans un cadre de concertation, de participation de tous les intéressés aux décisions.

DEUX PROBLEMES SE TROUVENT POSES :

- Le financement des Universités : il faut en finir avec le partage autoritaire du Ministère entre les différentes Universités. Nous demandons que chaque Université discute de ses besoins et qu'une concertation s'engage sur cette base avec le Ministère notamment par l'intermédiaire du CNESER.
- Le contrôle des activités universitaires : il doit se faire à posteriori et le CNESER doit remplacer la tutelle des recteurs.

Cela étant précisé, quelles structures proposons-nous ?

1°) Des conseils d'UER : Véritables centres de décision.

Il faut dans beaucoup d'Universités les rapprocher de la vie des étudiants. Nous proposons d'étendre leur champ d'action, de développer leur rôle :

- . par la mise en place de différentes commissions (vie de l'étudiant, stages, étudiants salariés, pédagogiques...),
- . par la création d'un poste de vice-directeur étudiant,
- . par la reconnaissance du fait syndical (locaux ...),
- . par la création de délégués de T.D., d'U.V.

2°) Des conseils d'Université rénovés.

Nous voulons transformer leur composition,

- . en donnant une plus grande place aux représentants du monde du travail,
- . en donnant une plus grande place au personnel ATOS.

Nous voulons également développer leur rôle :

- . par la mise en place d'une commission vie de l'étudiant avec un budget autonome,
- . par la mise en place d'une commission relation avec l'environnement social,
- . par la création d'au moins un poste de vice-président étudiant,
- . par l'accès au conseil scientifique des étudiants et du monde du travail.

3°) De véritables CRESER.

Les Conseils Régionaux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche étaient prévus dans la loi de 68 mais n'ont jamais été appliqués. Nous demandons leur mise en place.

Les représentants de chaque catégorie doivent être élus par leurs pairs.

Toutes les catégories contribuant au fonctionnement de l'activité régionale doivent y participer.

Les CRESER doivent disposer des moyens d'accomplir leur mission.

4°) Pour un nouveau C.N.E.S.E.R.

Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche doit être démocratisé pour en finir avec le quasi monopole patronal. Il faut élargir la représentation du monde du travail.

Son fonctionnement doit être revu donnant à tous les élus les moyens d'accomplir leur mandat.

Son avis doit être pris en compte par le Ministère.

Il doit avoir en grande partie la responsabilité d'exercer le contrôle sur les activités universitaires.

Il doit également jouer un rôle important en ce qui concerne le financement des Universités et les habilitations.

POUR RECEVOIR
REGULIEREMENT
LE B. L. E.,

→ N'OUBLIEZ-PAS
DE NOUS COMMUNIQUER
VOTRE CHANGEMENT
D'ADRESSE.

Souscription Nationale **unef**

*Après la victoire,
des moyens pour nos
élus, pour faire
du neuf dans
les faes.*

Je verse

30 F 50 F 100 F

Versement à l'ordre de UNEF,
à renvoyer :
11 rue Godot de Mauroy
75009 PARIS



formation des maîtres.

Avec le rapport "de Peretti" sur la formation des maîtres, une polémique s'est engagée entre la commission de Peretti et les organisations syndicales.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de la réforme des formations de toutes les catégories de maîtres.

Essayons de nous frayer un chemin dans ce maquis.

1 - Actuellement, les maîtres sont formés pour l'essentiel comme suit :

- Ecoles primaires : instituteurs recrutés après le bac formés en 3 ans dans les écoles normales.
- Collèges (6è - 5è - 4è - 3è), plusieurs corps. Essentiellement des PEGC, enseignants deux matières (bivalents) formés entre 3 et 5 ans :
 - des certifiés ; titulaires du CAPES, monovalents (= spécialistes) formés en 5 ans, voire 6 ans,
 - des agrégés : titulaires de l'agrégation, monovalents, formés en 6 ans.
- Lycées (2è - 1ère - terminale) ; certifiés et agrégés.

2 - La proposition de Peretti : en fait, il y a 2 propositions, selon que l'hypothèse d'une année d'orientation est retenue ou non.

Pour simplifier autant que faire se peut :

- tous les maîtres seront formés en 4 ans

- Ecoles primaires : instituteurs formés en 3 ans, puis 3 à 5 ans d'exercice, puis 1 an complémentaire. Après une autre période d'exercice, une 5è année ouvre à l'enseignement collèges ; ou 4 ans directement, puis exercice (si année d'orientation), et 5è année éventuelle.
- Collèges : maîtres bivalents formés en 4 ans. La première année serait éventuellement commune à celle des instituteurs.

Après quelques années d'exercice, une 5è année permettrait d'accéder aux lycées.

- Lycées : il ressort de ce qui précède que les lycées hériteront essentiellement des actuels certifiés et agrégés, puis maîtres quittant le collège. (Ce passage collège-lycée s'effectuant probablement par promotion interne). Un recrutement "marginal" est prévu au niveau de la maîtrise validée avec 5è année directe pour entrée en lycée.

• Les recrutements se font à bac + 1.

• Le CAPES devient une sorte de promotion interne (= la 5è année collège - lycée).

• L'agrégation devient également un concours interne permettant de quitter le lycée vers l'enseignement supérieur.

3 - Les conséquences de ce système :

• En remplacement des maîtres formés en 5 ans ou 6 ans par les maîtres formés en 4 ans, on abaisse, à l'évidence, le niveau, surtout si l'on compte que l'année "d'orientation" ne servira à rien et que la 2è année servira à délimiter entre instituteurs et profs de collège,

• les lycées ne vont avoir qu'un corps professoral vieilli (par promotion interne).

• la "bivalence" mettant en cause la spécialité, les enseignants ne dominent plus leur matière,

• la maîtrise n'intervenant plus dans le cursus, les futurs enseignants n'auront plus de contact avec la recherche.

• par contre, la formation d'instituteurs va se trouver revalorisée.

4 - EN CONCLUSION, PLUSIEURS REMARQUES :

• *Le SNES est farouchement opposé à ce projet, pour des raisons convergentes avec les commentaires ci-dessus,*

• *Il semble que de Peretti envisage assez tranquillement l'année d'orientation : à nous de protester vite contre cette idée fort fâcheuse (cf. Assises.)*

• *Il importe que nous prenions contact avec le SNES de ton Académie pour aboutir sur des actions d'information communes.*

FORMATIONS TECHNOLOGIQUES

LE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS TECHNOLOGIQUES CONSTITUE UN TRIPLE ENJEU :

1 - Répondre aux besoins de la nation.

Le Ministère de la Recherche et de la Technologie vient d'évaluer à 15 000 les besoins en formation d'ingénieurs chaque année (10 000 actuellement) pour répondre au développement de l'industrie française.

Avec le développement de nouvelles technologies comme la robotique, la micro-informatique ou la CFAO (Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur) c'est quelques milliers de techniciens supérieurs qu'il faut former en plus.

2 - Répondre aux besoins de l'Université.

- Les formations technologiques participent à la démocratisation du recrutement social à l'Université,

- L'Université doit mettre en pratique ce qu'elle produit (par la recherche notamment), elle doit être plus en lien avec le terrain économique.

- L'Université doit contribuer au développement économique de la région.

3 - Satisfaire les besoins des étudiants.

Filières courtes : les IUT : 54 000 étudiants - 1 inscrit pour 10 demandes en moyenne (voir 15 comme en gestion ou informatique).

Filières 2^è cycles : les MST : 4 600 étudiants - 1 inscrit pour 3 demandes.

Enquête Ministère de l'Éducation Nationale : sur la centaine de MST préparées dans 18 universités, 63 % d'entre-elles sélectionnent à l'entrée sur la base des capacités d'accueil et 1/2 en fonction des moyens de fonctionnement et des capacités d'encadrement !

EVALUER LES BESOINS, LES SATISFAIRE :

Pour répondre à l'exigence de développement des formations technologiques, il faut évaluer les besoins, région par région en lien avec les organisations syndicales de travailleurs, cadres et techniciens, les collectivités locales et régionales.

Se mettre à pied d'oeuvre pour faire des propositions conséquentes Université par Université ; nous avons un rôle décisif à jouer.

Notre rôle est aussi important dans la popularisation des filières existantes et des choix d'orientations qu'elles permettent.

1 - B.T.S. : Tendre vers un rapprochement de l'Université et une totale intégration du service public (35 % secteur privé actuellement)

2 - I.U.T. : Utiliser à plein les capacités d'accueil.

Implantation de nouveaux départements dans les IUT actuels (petits centres) (hygiène et sécurité, informatique, génie électrique, transport logistique, carrières sociales).

Création de nouveaux IUT (ex. en région parisienne : Gennevilliers, dans le Nord, Rhône-Alpes...)

3 - M.S.T. : Nouvelles implantations. (Seulement 16 Universités délivrent cette formation)

Développement des filières (hygiène et sécurité, matériaux, génie, biologie médicale, comptable et financière...)

4 - De même les formations du type MSG, MIAGE (2^è cycle) et DESS (3^è cycle) doivent être débloquées.

Tout cela est nécessaire, car toutes les structures actuelles ne couvrent pas les besoins.

A Saint-Etienne, c'est le développement des filières mécaniques et électriques qui est nécessaire dans le cadre de la relance de l'industrie de la machine outil, sur la région parisienne, l'industrie est demandeuse de techniciens supérieurs en mécanique, informatique, électronique...

Bien d'autres exemples pourraient encore montrer les carences actuelles ; il dépend de nous d'impulser le développement des filières technologiques dans l'Université.

UN POINT PARTICULIER :

Depuis longtemps, l'UNEF se bat pour que les DUTiens désireux de compléter et d'enrichir leur formation en aient véritablement les possibilités.

Actuellement, 35 % le souhaiteraient, 15 % le peuvent. Il est urgent que de véritables passerelles existent avec les 2^è cycles et les Grandes Ecoles sur la base de la formation acquise et non plus des quotas fixant à tant le nombre de DUTiens à accepter.

Il faut donc entre-autres développer le nombre et les capacités des MST (DUT +2) mais également créer des seconds cycles technologiques débouchant après un an de formation sur un diplôme d'ingénieur-technicien.

°°

Ne plus être frileux, vis-à-vis des formations technologiques,

Ne pas les laisserse développer en dehors de l'Université (comme c'est le cas avec Compiègne),

Ainsi, ne pas laisser les mains libres au patronat pour définir et organiser les formations,

Combattre les statuts dérogatoires antidémocratiques

... TEL EST NOTRE BUT.

°°

QUELQUES AXES D'INTERVENTION A DEVELOPPER :

1 - Développer les formations et sensibiliser les étudiants sur l'importance des formations technologiques dans l'Université. Cela veut dire, faire le point sur les capacités d'accueil actuelles (IUT, MST, MIAGE, MSG, DESS...) Recenser les demandes d'inscriptions et mener bataille pour imposer la pleine utilisation du potentiel existant.

Cela passe par exemple par la diffusion d'un questionnaire en 2^è année de DEUG et en licence suivi d'une pétition pour obtenir la création d'une nouvelle MST dans son Université (notamment dans les petits centres où il n'existe pratiquement pas de MST).

Il faut au niveau des Conseils, par des motions, faire approuver la demande des étudiants et demander la mise en place de groupes d'études techniques par le Conseil d'Université.

Cette action doit se mener parallèlement avec la rencontre des organisations syndicales de travailleurs, cadres et techniciens de la région pour "pousser" les dossiers et organiser ensemble des initiatives publiques.

Pour le développement de l'IUT, la démarche est la même.

2 - Améliorer la formation, démocratiser les structures.

Discuter avec les étudiants en IUT, MST sur le contenu de la formation, le contenu des stages, les changements et améliorations à y apporter. Agir avec les étudiants en MST auprès de la direction de l'UER, du Conseil de perfectionnement pour que son fonctionnement et sa structure se démocratisent, laissant réellement la parole aux étudiants, agir pour que les entretiens préalables à l'inscription ne soient plus comme c'est souvent le cas, faute de moyens conséquents d'accueil, des barrages pour décourager les étudiants.

Agir avec les étudiants en IUT en faisant signer la pétition nationale exigeant la démocratisation des IUT (élection du directeur par le C.A., suppression veto rectoral sur personnalités extérieures, représentants étudiants dans les conseils d'évaluation, de passage, les jurys...) en faisant voter dans les conseils la motion s'y rattachant.

Agir en IUT pour la mise en place dans chaque département de l'IUT d'un fichier de stages, pour obtenir une meilleure convention de stage, un meilleur encadrement, des stages correctement indemnisés.

3 - LES Maquettes d'habilitations :

Pour que nos élus au CNESER puissent défendre projet par projet les demandes d'habilitations des MST, il faut :

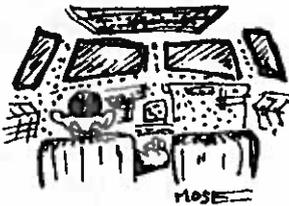
- s'assurer auprès du Président d'Université qu'elles ont été envoyées,
- prévenir le Bureau National,
- faire monter le dossier le plus complet possible,
- discuter avec les étudiants sur les améliorations à apporter à telle ou telle formation.

4 - Les demandes d'inscription :

- . Prendre rendez-vous avec le Président d'Université pour connaître sa politique en la matière,
- . Réunir les étudiants pour faire le point,
- . Proposer au Conseil d'Université des mesures d'urgence :
 - 1) sur l'utilisation optimum des capacités d'accueil et les besoins d'encadrement,
 - 2) obtenir la participation des élus étudiants dans les commissions d'admission et d'équivalences,
 - 3) obtenir qu'un plus grand pourcentage d'étudiants issus des IUT soit admis en 2^e cycle (MST notamment et licence.)

Montrer l'enjeu réel des formations technologiques et de leur développement, approfondir notre réflexion dans chaque Université sur les besoins de la région et les formations à mettre en place.

Beaucoup de travail, mais cela en vaut le coup !



UN GRAND CONGRES POUR LES RESIDENTS

LE CONGRES DE LA F.R.U.F.

SE TIENDRA LES 30 AVRIL,

1ER ET 2 MAI

À LA CITÉ UNIVERSITAIRE D'ANTONY

C'est un grand moment pour tous les étudiants résidant en cité-U., eux qui connaissent, en plus des difficultés à la fac, des problèmes de grand isolement, de mal vie dans des cités qui se dégradent, où la vie associative est peu présente.

Mais surtout les étudiants résidents agissent depuis le début de l'année pour que le changement se concrétise dans les cités ; en effet depuis un an, leur situation est loin de s'être améliorée, bien au contraire.

Ils se battent avec la F.R.U.F. dans de nombreuses villes universitaires pour le blocage des tarifs et la non-augmentation des loyers de cité.

Ce Congrès sera donc un grand appel à l'action lancé aux résidents et à construire une F.R.U.F. puissante et présente dans toutes les cités-universitaires de France.

» Toi qui es élu d'UER et qui réside en cité-universitaire, tu sais bien que la solidarité doit se poursuivre à la cité pour que les résidents prennent leurs problèmes en main, qu'ils agissent ensemble pour organiser la vie collective sur la cité.

» C'est pour cela que ta propre participation au congrès de la F.R.U.F. ou l'aide que tu peux apporter pour que d'autres camarades montent au congrès, est déterminante pour assurer une bonne tenue de ce congrès, qu'il soit un temps fort de l'expression nationale, des aspirations et revendications des étudiants résidents universitaires.

Prends rapidement contact avec l'Association F.R.U.F. de ta cité ou bien discutes-en avec ton président d'A.G.E.

**AVEC
L'UNEF**

GAGNONS LE DROIT A LA SANTE RECONQUERONS LA MNEF!

Nos conditions de vie, nos conditions d'études, tout concoure à ce que les étudiants ne bénéficient pas aujourd'hui de leur droit à la santé.

Sauter des repas, ne pas avoir les moyens d'aller chez le médecin, mal manger au restau-U, mal vivre en cité-U, tout cela c'est le lot de beaucoup trop d'étudiants.

Pourtant le droit à la santé est une condition pour bien étudier.

Si il y a un domaine où l'individualisme règne en maître, c'est bien celui de la santé.

NOUS VOULONS EN FINIR AVEC CET ETAT DE FAIT

Gagner le droit à la santé passe par l'action pour obtenir de meilleures conditions d'études. Avec nos propositions concernant la loi d'orientation, nous nous en donnons les moyens.

Gagner le droit à la santé passe par le fait que le gouvernement prenne des mesures pour développer les moyens. Nous avons toujours participé à l'action pour la défense de la santé, pour cela nous sommes la seule organisation étudiante à faire partie du Collectif des 25 organisations syndicales, mutualistes, politiques, pour la défense de la sécurité sociale.

Gagner le droit à la santé passe par une mutuelle qui soit vraiment celle des étudiants.

Or, force est de constater aujourd'hui que la MNEF est loin de cela.

La direction sortante de la MNEF a toujours déserté le terrain de la lutte contre l'ancien gouvernement préférant augmenter la cotisation de 310 % en 7 ans (+44 % par an !). Dans le même temps, elle a sacrifié un grand nombre de services de la mutuelle. Pour se faire rembourser, il faut dans quelques sections locales attendre des mois.

Elle utilise l'argent de la cotisation des étudiants à tout autre chose que la santé

des étudiants. Elle dépense des millions à financer l'"UNEF" Indépendante et Démocratique, son journal, ses permanents.

Aujourd'hui, la MNEF veut encore aller plus loin. Son président en 80 avait déclaré mettre toutes les infrastructures de la mutuelle au service de l'UID. Dans une interview il annonçait qu'il voulait passer une nouvelle étape : quadriller les étudiants en mettant en place une radio (combien de millions ?), des restaurants, des supermarchés dans les Universités.

Ils veulent le mettre en place pour combattre l'UNEF. Combattre le syndicat, car, en mettant en place ces services, ils veulent développer à grande échelle, institutionnaliser le système D, l'individualisme. Ils veulent porter un coup décisif à la solidarité étudiante.

Combattre le syndicat, car, ils ont annoncé qu'ils allaient le mettre en place avec l'UID. Jusqu'à présent, ils ont été battus. Ils ne veulent pas s'en tenir là.

TOUT EST FAIT A LA MNEF POUR ECARTER LES ETUDIANTS DES DECISIONS.

- La date des élections : c'est la période où il y a le moins d'étudiants dans les facs. 6 sections de la MNEF sont en vacances durant la période de dépôt des listes.
- L'organisation des élections : par correspondance ; sans aucune possibilité d'avoir des garanties sur le bon déroulement. Les dernières étaient truquées à tel point que nous avons obtenu 17 %.

C'EST EN TENANT COMPTE DE TOUS CES ELEMENTS QUE NOUS AVONS DECIDE DE PRESENTER DES LISTES "SOLIDARITE ETUDIANTE" DANS TOUTES LES SECTIONS LOCALES.

- Parce que nous voulons agir sur tout les terrains pour que la solidarité se développe et notamment dans le domaine de la santé.
- Parce que nous voulons agir pour que les étudiants puissent réellement disposer de leur mutuelle.

. Parce que nous voulons mettre en échec, une nouvelle fois la tentative menée contre le syndicat par l'intermédiaire de la mutuelle.

Nous savons que cela ne se fera pas facilement, qu'il s'agit d'une bataille à long terme. Nous ne nous faisons aucune illusion sur le résultat de ces élections vu les conditions dans lesquelles elles vont avoir lieu.

Mais nous avons pris la décision d'en finir avec les magouilles dans la MNEF, avec son utilisation à des fins qui n'ont rien à voir avec les problèmes des étudiants. En finir avec une mutuelle qui sert de tribune à l'UID. En finir avec les locaux de la MNEF qui diffusent "Etudiants de France" au lieu de s'occuper des remboursements.

Cette bataille que nous commençons pour ces élections, nous allons la mener dans les années qui viennent avec la volonté de rendre la mutuelle aux étudiants.

NOUS VOULONS LA RECONQUERIR.

Tu peux, dans ton amphi, ton D.T., veiller à ce que les étudiants nous soutiennent nombreux sur cette question en t'assurant qu'ils envoient par la poste - les élections se font pas correspondance - leur bulletin de vote de la liste "SOLIDARITE ETUDIANTE" entre le 17 Mai et le 7 Juin, liste présentée par l'UNEF, et soutenue par la FRUF et l'UGE.

Bon travail,

Denis DUBIEN
Président de l'UNEF.



l'unef à la télé !

Le MARDI 27 AVRIL à 18 h 55

sur F.R.3. National,
à l'occasion de l'émission
"TRIBUNE LIBRE",

l'UNEF aura un quart d'heure d'antenne pour présenter le syndicat, parler de la loi d'orientation, des grands axes sur lesquels l'UNEF mène bataille (sélection sociale, formation professionnelle, statut de l'étudiant),

En conclusion,

Denis DUBIEN

Président de l'UNEF

lancera un appel aux lycéens qui vont s'inscrire à l'Université.

Cette émission est une première pour l'UNEF, elle peut faire l'évènement chez les étudiants.

Pour cela, faisons-la connaître par voie d'affiche, dans nos T.D. et amphis, organisons des écoutes collectives dans les cités-universitaires.

**l'unef
à la télé
mardi 27 avril
à 18h55
f.r.3**

